



**ENDA ENERGIE**

# **PARTENARIAT POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE**

## **(JETP)**

### **ÉTUDE DE CAS DU SÉNÉGAL**

**SÉCOU SARR  
SAMBA FALL**

Octobre 2022

**Ukàmà**

Solidarity for prosperity

Cette publication a reçu l'appui financier de l'ADEME  
(Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie de la France)

Financé par



## Table des matières

<b>Contexte socio-économique du Sénégal.....</b>	<b>3</b>
<b>Profil énergétique du pays.....</b>	<b>4</b>
L'accès à l'électricité.....	6
Accès à l'énergie pour la cuisson.....	7
<b>Dialogue des parties prenantes au débat sur le partenariat pour une transition énergétique juste.....</b>	<b>8</b>
i. Dimension résilience sociale pour une transition énergétique juste .....	8
ii. La dimension économique de la transition énergétique juste .....	8
iii. La dimension technologique et investissement .....	9
iv. La dimension de sobriété carbone pour une transition énergétique juste.....	9
v. Les dimensions politiques et de partenariat pour une transition énergétique juste .....	10
<b>Les acteurs clés du partenariat pour une transition énergétique juste .....</b>	<b>10</b>
<b>Les opportunités d'un éventuel accord JETP pour le Sénégal .....</b>	<b>12</b>
<b>Que devrait faire l'Europe pour améliorer le JETP pour le Sénégal ?.....</b>	<b>13</b>
<b>Que devrait faire le Sénégal pour améliorer son JETP ?.....</b>	<b>13</b>
<b>Quelles actions exigent une dynamique conjointe – entre l'Europe et le Sénégal ?.....</b>	<b>13</b>
<b>Quels peuvent être les obstacles à considérer pour réussir un JETP? Quelles sont les étapes et les mesures pour surmonter ces obstacles ?.....</b>	<b>14</b>
Les barrières comprennent entre autres : .....	14
Les recommandations.....	14

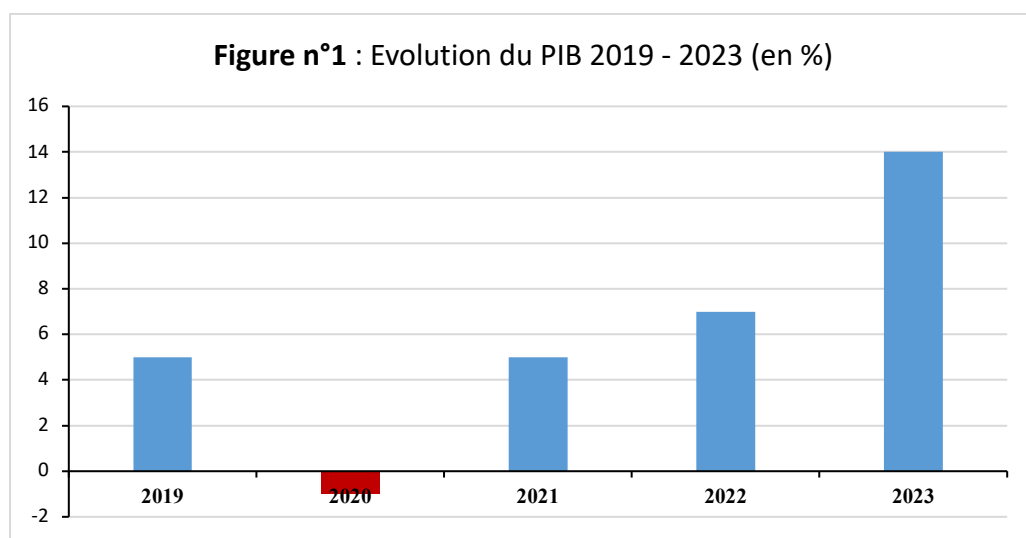
**La plateforme Ukàmà** vise à construire un processus de dialogue informel entre un ensemble d'experts africains et européens mettant en commun différentes perspectives de la coopération entre l'Afrique et l'Europe, notamment en matière de climat, de développement durable, de transformation économique, de coopération internationale, de finance et de commerce, afin de faciliter l'émergence d'attentes politiques communes. L'objectif principal de la plateforme est de réunir des analystes critiques qui contribueront à définir les thèmes et les enjeux pertinents pour renforcer une prospérité partagée entre l'Afrique et l'Europe.

## Contexte socio-économique du Sénégal

Le Sénégal se situe à l'extrême ouest de l'Afrique de l'ouest sur la façade maritime de plus de 700 km en bordure de l'océan atlantique et s'étend sur une superficie de 196 722 km<sup>2</sup>.

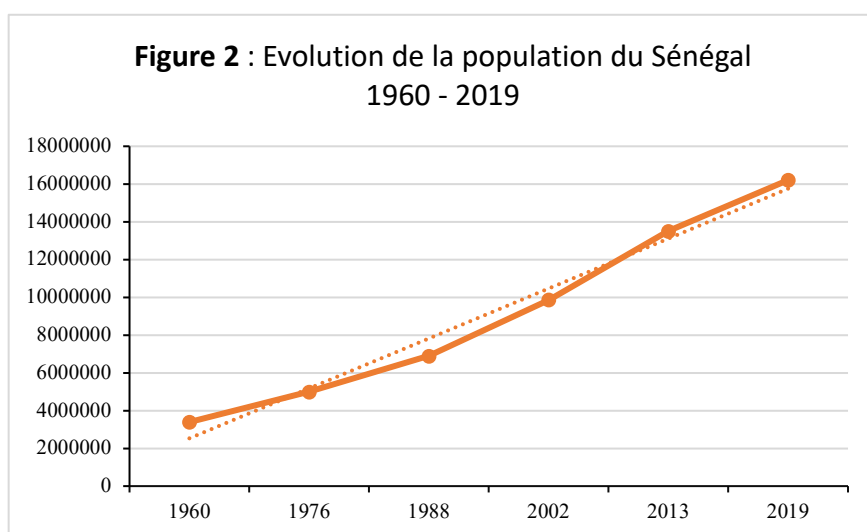
Le Sénégal est un pays de l'Afrique subsaharienne, avec un climat de type soudano-sahélien. Le climat est tropical au Sud (zone forestière), une savane arborée et semi désertique au Nord. Il se caractérise par l'alternance d'une saison sèche de novembre à mi-juin et d'une saison humide et chaude de mi-juin à octobre, avec une pluviométrie moyenne annuelle qui suit un gradient décroissant allant de 1200 mm du Sud à 300 mm au Nord du pays.

Son économie est caractérisée par une dominance des secteurs tertiaire et primaire (4,6% et 4,5% du PIB en 2019).



Source : ANSD (2019)

Sa population est estimée à environ 17,7 millions d'habitants (projection 2022), dont 50,22% de femmes. Au Sénégal, le taux de pauvreté est de 41,2% en 2017 avec une cible de 33% en 2023 (DGPPE, 2018).



Source : ANSD (2019)

## Des indicateurs majeurs

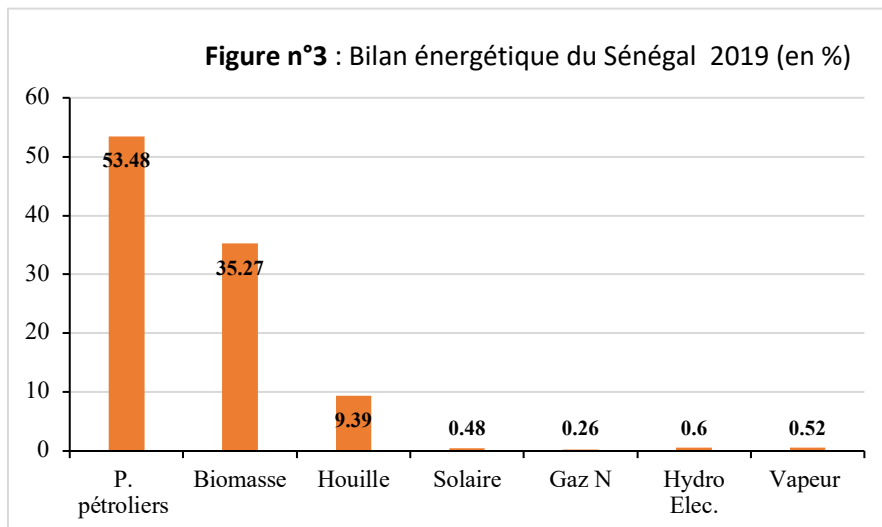
Indicateurs	Situation initiale		Cibles 2023
	Année	Valeur	
PIB (milliards de FCFA)	2018	13 407	22 718
PIB/tête (\$ constant de 2011)	2017	2470	3341
IDH	2015	0,49	0,53
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2017	42	29,2
Ratio de mortalité maternelle (pour 100 000)	2017	236	178,4
Taux de prévalence contraception	2017	28	34,1
Prévalence de la malnutrition aigüe (% des enfants de moins de 5 ans)	2017	9	4,6
TBS au primaire	2017	87,3	96,3
Durée moyenne de scolarisation (années)	2017	3,0	3,4
Coefficient de Gini	2011	40,2	35,8
Taux de pauvreté national (%)	2017	41,2	33,0
Taux de pauvreté international [1,90\$/jour/personne] (%)	2017	35,6	29,9
IADS	2013	2,85	1,8
Accès à l'électricité (en %)	2017	61,7	85,9
Accès à l'électricité en milieu rural (%)	2017	37,2	81,6
Energie renouvelable dans le mixte (%)	2017	17,23	29,2
Accès à une source d'eau améliorée (%)	2017	78,5	89,8
Accès à une source d'eau améliorée en milieu rural (%)	2017	67,6	81,3
Création d'emplois annuelle	2017	199 980	228 317
Proportion de la population utilisant internet (%)	2016	25,66	46,41
Poids de l'industrie dans le PIB (%)	2017	20,6	25,0
Poids de l'Agriculture dans le PIB(%)	2017	15,4	16,22
Exportations par tête (FCFA)	2017	142 889	220 109

Source : DGPPE, 2018

## Profil énergétique du pays

La situation énergétique du Sénégal se caractérise par une prédominance des produits pétroliers et de la biomasse (SIE-Sénégal 2019).

**Les approvisionnements** en énergie du pays se chiffrent à 4579 Ktep en 2018 (contre 4078 Ktep en 2014, soit une hausse de 12,29%), dont 53,48% de produits pétroliers et 35,27% de biomasse.



Source : SIE, 2019 (MPE)

**En matière d’approvisionnement énergétique du Sénégal**, les produits pétroliers représentent jusqu’à 53%. Pour satisfaire cette demande en énergie primaire, la facture des produits pétroliers est évaluée à 805 milliards de CFA en 2018 contre 184 milliards de FCFA en 2000 faisant ainsi passer son poids à 21% de l’économie du pays (SIE, 2019). De plus, l’accès universel à l’électricité en 2025 demeure encore une préoccupation et un enjeu de développement socio-économique réel au Sénégal.

L’exploitation prochaine du pétrole et du Gaz envisagée pour 2023 ouvre de nouvelles perspectives et présente un gisement d’opportunités de baisse des coûts de production d’électricité. La transition attendue au travers l’initiative gaz to power présente bien de perspectives de sobriété en carbone et de résilience des populations.

**Encadré 1** : Programme « gaz to power »

La stratégie « gas to power » définit les bases retenues pour le développement de la production d’électricité à partir du gaz naturel. L’objectif de cette stratégie est multiple et ambitieux à la hauteur des engagements des plus hautes autorités du pays :

1. Gagner en indépendance énergétique avec une sécurisation de l’approvisionnement de la SENELEC en combustible ;
2. Supprimer, de manière structurelle, la compensation tarifaire versée per l’Etat ;
3. Réduire considérablement le coût de l’énergie pour les populations et les entreprises du Sénégal ;
4. Et enfin, atteindre l’accès universel à l’énergie dès 2025 ainsi que l’objectif d’énergie propre pour l’ensemble du Sénégal.

La capacité de production convertible au gaz est estimée entre 400 MW et 530 MW avec un besoin d’investissement estimé à 40,9 milliards Francs. En plus, la construction d’autres centrales est prévue avec une capacité totale de plus de 1000 MW.

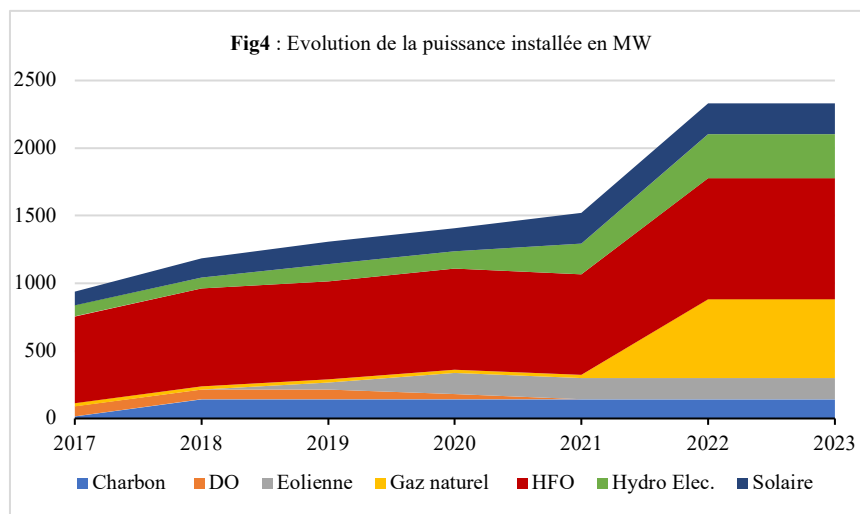
**La consommation totale d’énergie finale** est estimée à 2648 tep en 2018 (contre 2715 ktep en 2014, soit une diminution de 2,5%) avec 39,26% pour les produits pétroliers et 38,6% de biomasse. Ces consommations sont dominées par le secteur des ménages qui compte 47,06% et le secteur du transport 31,86%, suivi de l’industrie qui absorbe les 14,96%.

Au sein du secteur majoritaire, celui des ménages, 82% des consommations sont constituées de la biomasse (bois et charbon de bois), 10,93% de gaz (GPL) et 7,2% d’électricité.

Par ailleurs, il faut noter aussi que le GPL constitue près de 7,6% des consommations finales d'énergies par produit et que depuis 2010, le gaz butane n'est plus subventionné totalement. Il reste seulement la suppression de la TVA.

### L'accès à l'électricité

**Le parc de production d'électricité** dispose d'une puissance totale installée **1141 MW** en 2018 (contre 500 MW en fin 2012) avec un mix énergétique de 14% d'énergie solaire. Aujourd'hui avec les nouvelles centrales solaires (Kaél (35 MW) à Diourbel et de Kahone (25 MW) à Kaolack) et la centrale éolienne de Taïba N'Diaye de 158,7 MW, le taux de pénétration d'environ 30% d'énergies renouvelables, alors qu'en 2012 la part des énergies renouvelables était environ quelque de 7% (SENELEC).



Source : LPDSE (MPE, 2019)

**Le taux d'accès à l'électricité :** Une forte disparité est notée en termes d'accès à l'électricité selon le milieu de résidence. En 2018 quelques 93,6% des ménages urbains ont accès à l'électricité contre seulement 42,3% en milieu rural.

Éléments	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Taux d'électrification Urbaine</b>	88	88	88	88,9	90,6	91,8	93,6
<b>Taux d'électrification Rurale</b>	27	29	29,5	30	32,2	39,9	42,3
<b>Taux d'électrification Nationale</b>	58	60,6	61,5	62	64	67,8	69,6

Le Sénégal compte atteindre un accès universel au service en milieu rural en 2025, un des défis majeurs du pays sur le plan énergétique (ASER, 2020). Avec un besoin de financement estimé à hauteur de 660353 millions, le plan d'accès universel étalé sur cinq ans permettra à près de trois millions de personnes d'avoir accès à l'électricité. Ce programme sur le mix énergétique consiste en une forte pénétration des énergies renouvelables notamment le solaire photovoltaïque, l'interconnexion au marché sous-régional et l'utilisation du gaz naturel dans la production d'électricité (LPDSE, 2019).

## Accès à l'énergie pour la cuisson

Les principaux combustibles utilisés pour la cuisson sont le bois (45,2% dont 32,8% pour le bois ramassé et 12,4% pour le bois acheté), le gaz (34,0%) et le charbon de bois (18,7%) (ANSD, 2019).

En milieu urbain, le charbon de bois reste le combustible domestique le plus utilisé par les ménages (41%) devant le gaz butane (39%) et le bois (20%). Cependant, en milieu rural, le bois de feu est le combustible le plus utilisé (51%) devant le charbon de bois (25%) et la gaz (22%) (Renforcement de l'Accès aux Foyers Améliorés RFA, SEMIS 2021). Il y a une forte élasticité entre le niveau des revenus et l'utilisation des types de combustibles. Quand le revenu des ménages augmente, l'utilisation du bois de feu diminue au profit l'usage du gaz butane et du charbon.

Pour réduire cette forte dépendance aux combustibles traditionnels qui assurent jusqu'ici 88% des besoins énergétiques des ménages (RFA, SMIS 2021) et diminuer la déforestation, le gouvernement du Sénégal à travers sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN, 2020) prévoit une diffusion d'environ 800000 foyers améliorés par an jusqu'en 2030. Conjointement, plus de 2000 biodigesteurs sont installés en zone rurale dans le cadre du Programme National de Biogaz (PNB, 2022) avec une perspective de réalisation de 27 000 bio digesteurs en 2030.

Au regard de ce profil, une volonté politique réelle de promotion des énergies renouvelables est notée pour accélérer l'accès à l'électricité de quelques 2,5 millions de Sénégalais sans électricité.

Le Sénégal vient de découvrir du pétrole et du gaz de dimension mondiale. Ce qui ouvre d'excellentes opportunités pour réduire les gaps d'accès à l'énergie et arriver à un accès à tous aux services énergétiques.

La question fondamentale est de savoir comment, dans ce contexte de pays producteur de pétrole et de gaz ayant signé l'Accord de Paris, procéder à un partenariat pour une transition énergétique juste ? Un partenariat susceptible de répondre à la fois aux exigences de **progress socio-économique et de sobriété carbone.** /

**Dès lors, un partenariat pour une transition énergétique juste doit répondre aux enjeux suivants :**

- **La souveraineté énergétique** pour réduire la facture énergétique, le déséquilibre structurel de la balance commerciale et les risques d'inflation.
- **L'accès universel aux services énergétiques** durables, disponibles (en quantité/qualité) et à moindre coût pour rétablir l'injustice territoriale et de genre dans **une perspective d'industrialisation et de création d'emplois** et de richesse pour l'autonomisation des jeunes et des femmes.
- **La sobriété en carbone et de résilience** pour le respect des engagements politiques à travers la CDN au titre de l'accord de Paris en matière de changement climatique.
- **Le transfert de technologie** dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant avec le monde, plus particulièrement avec l'Union Européenne.

Ainsi, la transition énergétique juste promeut la convivialité entre la société sénégalaise et ses ressources naturelles.

## Dialogue des parties prenantes au débat sur le partenariat pour une transition énergétique juste

Les récentes découvertes de pétrole et de gaz dans le pays viennent repositionner la problématique de la transition. La transition énergétique Juste et le partenariat s'entend en termes d'équité et d'inclusion dans l'accès aux opportunités d'exploitation des produits fossiles et des énergies renouvelables du pays. Et cela, conformément au cadrage de la Constitution Sénégalaise qui indique que « **les ressources naturelles appartiennent au peuple sénégalais** ».

Ainsi, le dialogue politique multi-acteurs tenu en septembre 2022, sous l'initiative de ENDA-ENERGIE, inscrit la transition énergétique dans un processus de transformation dynamique du système énergétique du Sénégal. Cela consiste, de la part des pouvoirs publics, à procéder de manière progressive au renforcement de l'utilisation des énergies durables en substitution aux énergies fossiles pour répondre à la fois aux préoccupations de résilience des populations et sobriété carbone. Cette recherche constante de promotion de la convivialité entre la société et la nature exige un choix de trajectoire énergétique optimale.

Les acteurs s'accordent sur la perception selon laquelle la transition énergétique renvoie à « ***l'utilisation progressive des énergies propres dans le cadre de politique énergétique sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques*** ».

Pour une transition de juste et équitable, les acteurs ont dessiné le cadre à travers d'enjeux prioritaires autour de cinq dimensions : Sociale, économique, environnement, partenariat, et gouvernance.

### i. Dimension résilience sociale pour une transition énergétique juste :

**L'humain doit être au cœur de la transition énergétique juste** : La transition énergétique **doit répondre d'abord à l'exigence d'accès universel aux services énergétiques modernes** à un coût abordable pour les populations les plus vulnérables et les entreprises (petites unités économiques du secteur informel et les petites et moyennes entreprises et industries (PME/PMI)). Le processus de transition doit accélérer l'accès des 2,5 millions de Sénégalais à **l'électricité** pour des usages à la fois sociaux et productifs et des millions des ménages à une **énergie de cuisson propre** pour des questions environnementales et de santé publique.

Aussi, la transition énergétique va certes créer de nouveaux emplois pour les jeunes mais également des pertes d'emplois dans des filières. Pour qu'elle soit juste, elle doit encadrer et assurer la reconversion des citoyens qui seront impactés par exemple les communautés de pêcheurs sur le littoral.

Avec l'approche nexus Energie-Eau-Agriculture, la TEJ peut jouer un rôle majeur dans le renforcement de systèmes alimentaires inclusifs pour **la souveraineté alimentaire**.

### ii. La dimension économique de la transition énergétique juste :

La transition énergétique renferme aussi la problématique de la souveraineté énergétique du pays. L'indépendance énergétique du pays, un des axes majeurs du « Gaz-to-power », garantit la sécurisation des approvisionnements énergétiques dans ce contexte géopolitique de plus en plus complexe avec ses multiples externalités négatives. L'exemple des impacts de la guerre en Ukraine sur les économies en termes d'inflation et ses implications sur le coût de la vie des citoyens reste assez illustratif.



Par ailleurs, la réduction du coût de l'électricité induite par le passage du fuel lourd au gaz naturel dans la production d'électricité peut amorcer une nouvelle industrialisation au niveau national et renforcer ainsi la création de valeur ajoutée.

### iii. La dimension technologique et investissement :

La transition énergétique s'opère dans la diversification du mix énergétique tant pour la production d'électricité que pour l'accès à la cuisson propre. Ainsi, le déploiement des technologies d'énergie renouvelable (solaire, éolien, biocarburants, etc.) avec injection sur le réseau s'inscrit dans une tendance irréversible. Cependant, les collectivités territoriales tirent la sonnette d'alarme pour que cette nouvelle dynamique soit plus juste et équitable. Beaucoup de collectivités délibèrent du foncier au profit d'investisseurs solaires qui produisent et vendent l'électricité au travers le réseau interconnecté sans aucune garantie d'accès pour les populations riveraines. Cette injustice sociale doit être levée par, entre autres, l'encadrement des communautés au travers de l'érection d'**un contenu local des centrales solaires avec injection au réseau**.

La rapide urbanisation avec le croit démographique des métropoles et les problèmes de congestion (mobilité) replace aussi le secteur du transport dans une transition vers l'utilisation des véhicules électriques solaires pour réduire l'emprunte carbone des villes.

A titre d'exemple, selon les résultats de l'inventaire des GES à l'échelle de la ville, Dakar est responsable de l'émission totale de 2 626 843 tonnes équivalent dioxyde de carbone (tCO<sub>2eq</sub>) en 2016. A Dakar les émissions moyennes par habitant sont estimées à 2,1 tCO<sub>2eq</sub>. Ainsi, comparé à la moyenne nationale (0,6 tCO<sub>2eq</sub>/habitant), un habitant de la Ville de Dakar émet 3,5 fois plus qu'un habitant de l'intérieur du pays.

*Source : Rapport de l'inventaire des émissions de GES de la Ville de Dakar, 2019, PCET Dakar*

Par ailleurs, le passage du fuel lourd au gaz naturel pour les centrales de la société nationale d'électricité (SENELEC), programme « Gaz to Power », s'opérera pour la sécurité d'approvisionnement de l'entreprise en combustible plus sobre en carbone. La capacité de production convertible au gaz est estimée entre 400 MW et 530 MW avec un besoin d'investissement estimé à 40,9 milliards Francs.

Dans le cadre de la cuisson propre, un grand programme de diffusion de quelques 2 millions de foyers améliorés est en cours au Sénégal sous financement du fond vert climat (FVC) et la BMZ.

### iv. La dimension de sobriété carbone pour une transition énergétique juste :

les exigences d'engagement du pays à travers la CDN au titre de l'Accord de Paris doit repositionner la transition énergétique sur une trajectoire d'optimisation de la sobriété carbone et de résilience du système énergétique lui-même.

Même si les parties prenantes au dialogue se sont accordés sur le combustible du gaz comme énergie de transition, ils plaident à ce que l'utilisation du gaz naturel ne piège pas le développement des énergies renouvelables et que les ressources issues l'exploitation du gaz puisse financer progressivement la transition vers les énergies propres. Cela est d'autant plus important que la transition énergétique fait partie des quatre groupes de transformation

systemiques sélectionnées dans l'initiative de co-construction d'une stratégie de long terme de sobriété carbone et de résilience aux changements climatiques pour le Sénégal. Cette initiative entre dans le cadre du DDP (*Deep Decarbonization Pathways*) au travers le partenariat entre IDDRI et ENDA ENERGIE avec l'appui financier de l'AFD. Les 5 groupes multisectoriels de ladite initiative organisent des concertations sur les enjeux de l'approche de co-construction au travers des dialogues politiques de haut niveau et conduisent des sessions techniques de scénarisation de trajectoires sobres en carbone et résilientes aux changements climatiques.

#### v. Les dimensions politiques et de partenariat pour une transition énergétique juste.

**L'adoption d'une stratégie de transition énergétique juste**, son appropriation et sa mise en œuvre réussie relève d'une coopération concertée entre les décideurs y compris les gouvernements locaux, le privé, la société civile, les partenaires techniques et financiers.

Cela requiert d'abord, un portage politique fort de la part des décideurs pour une gouvernance ouverte, responsable, inclusive et solidaire du secteur de l'énergie.

Ce sont les décideurs qui disposent de la légitimité d'opérer des choix d'optimisation technique et de modèles de trajectoire de développement. Le renforcement des ambitions de pénétration des énergies renouvelables de 31% (solaire, éolien et hydroélectricité) en 2022 à 50% en 2030 est possible au regard des dotations naturelles du pays (5,5 KWh/m<sup>2</sup>/jour (ANER), moins de 260 W/m<sup>2</sup> pour l'énergie éolienne et 1,5 tC/ha/an pour la biomasse (IRENA)

Cependant, même si les parties prenantes au dialogue s'accordent sur la stratégie « gaz to power » dans la génération d'électricité, ils plaident pour que l'utilisation du gaz naturel ne piège le développement des énergies renouvelables.

Au contraire, la rente pétrolière et gazière devra financer progressivement le renforcement de la transition vers le renouvelable. Cela réconforte l'idée forte défendue par ENDA ENERGIE lors du dialogue sur le pétrole présidé par le Président de la République (Contribution d'Enda sur la gestion des revenus générés par l'exploitation du pétrole et du gaz au Sénégal- 12 Juin 2018). Ensuite, la mobilisation des investissements pour opérer les choix technologiques à travers les partenaires techniques et financiers, notamment avec l'Union Européenne.

Enfin, l'implication du secteur privé et la société civile pour l'ingénierie sociale d'accompagnement de la transition mais également le développement des marchés de technologie décentralisées à travers le déploiement des énergies renouvelables.

### Les acteurs clés du partenariat pour une transition énergétique juste

L'insécurité énergétique établie par la guerre en Ukraine et ses impacts négatifs en termes d'inflation et de risques d'instabilité sociale inscrivent le partenariat Afrique Europe dans une perspective d'approvisionnement futur de ces pays en énergie. Avec le plan REPowerEU (2022), l'Europe entend réduire voire stopper ses importations de gaz en provenance de Russie (40 % de la consommation européenne) d'ici 2027. Même si le biogaz et l'hydrogène

pourraient contribuer à cette réduction d'environ 30 milliards de m<sup>3</sup> d'ici 2030. Il restera un écart important de 130 milliards de mètres cubes (Enerdata, 2022). Ce déficit sera comblé par la diversification des approvisionnements en provenance de plusieurs pays, dont le Sénégal qui offre un grand potentiel en GPL. Des réserves destinées au marché local et à l'importation dont l'UE pourrait bénéficier pour sécuriser ses approvisionnements en gaz à travers le JETP.

Acteurs clés de la transition	Positions et intérêts
<p><b>Etat</b></p> <p>MPE COS Petrogaz ANER (Agence Nationale pour les Energies Renouvelables) ASER (Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Souveraineté énergétique du pays pour un développement socio-économique et la sécurité des approvisionnements en énergie</li> <li>- Optimisation du mix à travers la modélisation</li> <li>- Accès universel aux services énergétiques modernes pour une équité territoriale et de genre pour réduire les inégalités et injustices énergétiques</li> <li>- Plus de flux financiers pour les investissements dans le pétrole et le gaz</li> <li>- Employabilité des jeunes et des femmes</li> <li>- Partenariat</li> </ul>
<p><i>Les collectivités territoriales</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equité territoriale dans l'accès aux services énergétiques modernes avec une approche de territorialisation pour booster l'économie locale.</li> <li>- Promotion de l'énergie décentralisée pour plus d'entreprises locales spécialisées</li> <li>- Besoin de transfert de l'énergie comme compétences des collectivités territoriales dans le cadre du processus de décentralisation</li> <li>- La réduction des coûts de l'énergie,</li> </ul>
<p><i>Les OSC (Organisations de la Société Civile)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès universel aux services énergétiques modernes pour les ménages, les entreprises, les infrastructures scolaire et sanitaire.</li> <li>- Renforcement du contenu local du JETP</li> <li>- Déconstruction du partenariat avec l'Union Europe en matière d'énergie</li> <li>- Le soutien au transfert de technologies à toutes les échelles</li> <li>- La conception des modèles énergétiques basés sur la demande</li> <li>- Le renforcement du dialogue des parties prenantes</li> </ul>
<p><i>Le secteur privé</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion du secteur privé national et local au travers l'obtention d'un pourcentage de gain des marchés publics</li> <li>- Partenariat gagnant-gagnant avec les entreprises étrangères</li> </ul>

## Les partenaires techniques et financiers

<i>Partenaires</i>	<i>Initiative/programmes</i>
<i>AFD, France</i>	<i>Initiative de co-construction d'une stratégie de long terme de sobriété énergétique et de résilience pour le Sénégal, dans le cadre du DDP ( Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et de la Transition Ecologique, le Ministère du Pétrole et des Energies)</i>
<i>GIZ PED II</i>	<i>Programme de Promotion des Energies Durables au Sénégal (PED II) avec un volet sur la scénarisation de mix énergétique</i>
<i>Plateforme 2050 / BMZ, Germany</i>	<i>Appui à la définition d'une vision de long terme de sobriété carbone et de résilience (Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère des pétroles et de l'énergie.</i>
<i>Banque Mondiale</i>	<i>Programme « Gaz to Power »</i>
<i>PNUD</i>	<i>Accompagnement de la transition énergétique juste et le partenariat par le développement de modèles économiques d'électrification solaire décentralisée</i>

### Les opportunités d'un éventuel accord JETP pour le Sénégal

L'objectif d'un accord de partenariat pour une transition énergétique juste au Sénégal serait d'assurer la souveraineté énergétique qui garantit d'abord un accès universel aux services énergétiques à moindre coût et sobres en carbone et l'autonomisation économique des citoyens et la compétitivité de l'industrie.

Plus spécifiquement, il s'agira de mobiliser le financement pour les investissements appropriés, développer le marché extérieur des produits énergétiques ; assurer le transfert des technologies.

Les opportunités pour un éventuel accord pour la JETP au Sénégal pourraient être :

- Le développement d'une culture de dialogue multi-acteurs et la facilité de création d'espaces de dialogue politique autour de la problématique de JETP.
- Claire vision politique des possibilités d'atteindre l'indépendance énergétique du Sénégal et la sécurisation de l'approvisionnement en fuel de la SENELEC.
- Les besoins de réduction des subventions liées aux compensations tarifaires de l'électricité, de la facture du carburant.
- Les exigences d'employabilité des jeunes à travers le développement des entreprises prestataires, spécialisés dans le gaz et le pétrole et l'élargissement de l'assiette des métiers avec l'industrie de traitement de gaz et pétrole au niveau national ;
- Les potentialités d'investissement extérieurs pour le financement des projets gaziers et d'énergie renouvelable au Sénégal ;

## Que devrait faire l'Europe pour améliorer le JETP pour le Sénégal ?

Pour améliorer le JETP au Sénégal, L'Europe devrait :

- Aider à l'élaboration d'une stratégie de long terme et d'un plan d'action de transition énergétique juste.
- Promouvoir une Diplomatie centrée sur l'exigence **d'accès universel aux services énergétiques pour lutte contre la pauvreté énergétique tout en s'orientant vers la transformation des chaînes de valeur locales et la professionnalisation d'entrepreneurs locaux.**
- Faciliter la mobilisation des financements pour le déploiement des systèmes d'énergie renouvelable décentralisés, notamment le solaire.
- L'accompagnement de la recherche et le développement dans le cadre d'un programme de développement et de transfert de technologies axé sur l'amélioration du système national d'innovation.

## Que devrait faire le Sénégal pour améliorer son JETP ?

Le Sénégal doit définir une vision consensuelle qui va au-delà des temporalités de la Lettre de politique de développement du secteur de l'énergie qui s'inscrit sur un horizon de 5 ans. Dans cette perspective, l'exploration et le développement de trajectoires sobres en carbone et résilientes aux changements climatiques sera d'un apport considérable dans le but d'aider les décideurs politiques à définir et à mettre en œuvre les cadres réglementaires, techniques et financiers nécessaires. En effet, l'exercice de planification et de modélisation de la transition énergétique à l'horizon 2035 voire 2050 permet d'opérer des choix stratégiques et technologiques idoines et appropriés à même de garantir un accès universel et moderne des services énergétiques et de contribuer à la politique d'atténuation des changements climatiques.

De plus, le Sénégal gagnerait davantage à développer et à mettre en œuvre une communication plus appropriée à la problématique de l'exploitation pétrolière et gazière afin d'éclairer davantage le citoyen sénégalais qui continue de nourrir des attentes très importantes

## Quelles actions exigent une dynamique conjointe – entre l'Europe et le Sénégal ?

- le financement au Sénégal en faveur d'infrastructures d'énergie et de transport, y compris d'infrastructures gazières ;
- le transfert de technologies énergétiques : la mise en œuvre conjointe au Sénégal de projets à forte potentialité de transfert de technologies énergétiques propres ;
- la formation et le renforcement de capacités : la formation et le renforcement de capacités d'ingénieurs sénégalais à travers l'Institut National du Pétrole et du Gaz (INPG), pour la conduite d'une transition énergétique juste. En effet, l'existence d'une expertise technique avérée à travers un partenariat combiné à la disponibilité des investissements pour les infrastructures contribueront à favoriser l'accès aux services énergétiques et aussi à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans climat-énergies territoriaux pour améliorer l'empreinte carbone des territoires

- Le développement d'une stratégie de communication entre l'Union Européenne et le Sénégal.

## Quels peuvent être les obstacles à considérer pour réussir un JETP? Quelles sont les étapes et les mesures pour surmonter ces obstacles ?

### Les barrières comprennent entre autres :

- La communication inadéquate et le manque de sensibilisation
- La faiblesse des exercices et/ou analyses prospectives sur la transition énergétique
- Le manque de dialogue social et de diplomatie pourrait se heurter aux orientations de l'Union Européenne relatives à la priorisation des énergies propres pour une transition juste.
- La propension de l'Europe à vouloir privilégier sa propre sécurité énergétique d'abord au détriment du pays producteur
- La faiblesse du cadre juridique, règlementaire et institutionnel pour un partenariat dédié à la transition énergétique juste.

### Les recommandations

- Assurer l'interrelation avec les autres piliers transformationnels (Agriculture, Transport, Industrie, etc.) pour implémenter des mesures d'atténuation et l'atteinte des objectifs de développement durable à travers un partenariat gagnant-gagnant.
- Appuyer le développement de cadre de concertation pour la coordination et le développement de synergies des partenaires techniques et financiers de la transition énergétique.
- Renforcer le dispositif technique d'analyse prospective sur les différentes trajectoires de développement sobre en carbone et résilientes aux changements climatiques
- Renforcer le dialogue social de toutes les parties prenantes pour sensibiliser la masse sur les enjeux de la transition juste et du partenariat en vue de plus d'appropriation des processus en cours ;
- Renforcer les dispositifs de collecte d'information et l'accès à des données de qualité pour mieux améliorer la planification et assurer le suivi des performances et des impacts.
- soutenir les territoires pour promouvoir des modèles économiques d'électrification hors réseaux avec les technologies solaires dans le cadre de la décentralisation et au titre de l'équité territorial
- Appuyer les populations négativement impactées, notamment les acteurs de la pêche.
- Accompagner la recherche & le Développement sur l'utilisation des EnR dans les plateformes pétrolières pour réduire l'empreinte carbone des compagnies pétrolières.

## Références bibliographiques

- ANSD (2019). Situation économique et sociale du Sénégal.
- Contribution d'Enda sur la gestion des revenus générés par l'exploitation du pétrole et du gaz au Sénégal- 12 Juin 2018.
- Enerdata, <https://yearbook.enerdata.net/energy-projections.html> (2022).

- IRENA statistics
- LPDSE (2019). Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie du Sénégal
- MPE (2020). Accès universel à l'électricité en 2025 : Prospectus d'investissement
- MPE (2018) Note synthétique sur la stratégie « GAS TO POWER » Le gaz naturel : instrument majeur pour atteinte de l'objectif d'électrification universelle à moindre coût
- SIE (2019). Rapport du Système d'information énergétique (SIE) du Sénégal
- Rapport de l'inventaire des émissions de GES de la Ville de Dakar, 2019, PCET Dakar
- *Ville de Dakar (2019). Rapport de l'inventaire des émissions de GES de la Ville de Dakar. PCET Dakar*
- Union Européenne (2022). REPowerEU Plan, DPPPE (2018).



**ENDA ENERGIE**



[www.endaenergie.org](http://www.endaenergie.org)



[enda.energie](https://www.facebook.com/enda.energie)



[@endaenergylinks](https://twitter.com/endaenergylinks)



[endaenergie](https://www.instagram.com/endaenergie)



[Enda Energie](https://www.linkedin.com/company/Enda-Energie)